

# MAIRIE DE DOMARIN

## 2021/01/11 Conseil Municipal n° 01-2021

Séance du lundi 11 janvier 2021 à 20h00

**Présents** : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, B. ALLARD, S. BARBERET, P. BEAUVIER, P. BOISSAT, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, S. GUINET, L. MARIAMON, M. NDOYE, L. POULET, E. TAILLOT

**Secrétaire de séance** : A. GARNIER

**Secrétariat** : A. CHOLLET

**Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020** : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 décembre, rédigé par Jean REYNAUD, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

**Décisions du Maire du 15 décembre au 11 janvier 2021** : aucune décision

En préambule, Monsieur le Maire fait part de la démission du Conseil Municipal de Pascal DEBIZE, signifiée par courrier reçu en Mairie.

**Délibérations** :

➤ **TE 38 - Enfouissement réseau électrique et téléphonique** :

Vu les derniers éléments de TE38, Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel de cette opération :

1. **Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité** :

- Prix des travaux prévisionnel :	165 107 €
- Financements externes :	132 791 €
- Contribution prévisionnelle de la commune aux travaux :	30 689 €
- Contribution de la commune à l'étude :	1 627 €

2. **Travaux sur réseaux France Télécom** :

- Prix des travaux prévisionnel :	31 283 €
- Financements externes :	4 883 €
- Contribution prévisionnelle de la commune aux travaux :	25 804 €
- Contribution de la commune à l'étude :	596 €

Ces montants pourront être réajustés en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du projet de travaux et du plan de financement prévisionnel de l'opération comme indiqués ci-dessus et prend acte de la contribution de la commune aux investissements qui sera établie par le TE38. **Adoptée à l'unanimité.**

➤ **Subvention à la MFR de La Grive :**

La Maison Familiale de la Grive est un établissement de formation par alternance qui accueille cette année 275 jeunes principalement dans le domaine de la vente. Cet établissement d'enseignement privé est reconnu par le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Education Nationale et accueille cette année 1 jeune de notre commune. C'est pourquoi la Maison Familiale de la Grive nous réclame une subvention. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 100 euros (Cent euros). **Adoptée à l'unanimité.**

➤ **SEMCODA - Rapport de l'Assemblée Spéciale des communes - Exercice 2019 :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Délégué représentant les communes nous a transmis le rapport de l'Assemblée spéciale des communes actionnaires de la SEMCODA du 24 septembre 2020. Il nous demande de présenter ce rapport au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation de ce rapport.

➤ **Réhabilitation énergétique Ecole René Fillet - Demande de subvention :**

Vu la délibération n° 81/2020 du 14 décembre 2020 de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public, afin de déposer le dossier de demande de subvention, le plan de financement prévisionnel concernant le projet de réhabilitation énergétique de l'école René Fillet doit être établi. Monsieur le Maire présente à l'assemblée le plan de financement en annexe. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le plan de financement annexé. **Adoptée à l'unanimité.**

➤ **RESSOURCES HUMAINES - Attribution de chèques cadeau :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite offrir aux agents communaux qui ont mis fin à leur contrat et ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite, une carte cadeau, la réception annuelle de fin d'année n'ayant pu être organisée en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution exceptionnelle de cette carte cadeau d'une valeur de 171 € aux agents communaux qui ont souhaité mettre fin à leur contrat et ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite pour l'année 2020. **Adoptée à l'unanimité.**

→ **Questions diverses :**

- Nombreux courriers de vœux reçus en mairie,
- Remerciements de la Ligue contre le Cancer pour la subvention accordée,
- Travaux : remplacement des lampes du terrain de foot par l'entreprise SPIE. La Fédération sera informée afin d'obtenir l'homologation du terrain.

**Le prochain Conseil aura lieu le lundi 8 février 2021**

**Fin de séance à 21h00  
Anne GARNIER**